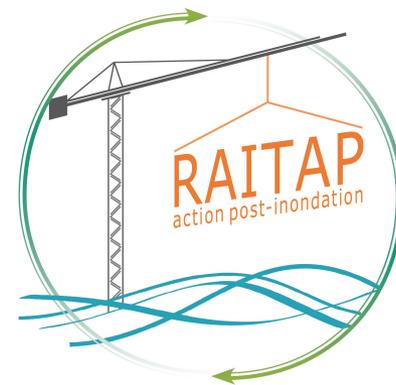




Articulation des instances décisionnelles pour des projets à l'échelle territoriale

Didier FELTS

Chloé TRAN DUC MINH



Axes de travail dans RAITAP

1) Fenêtre d'opportunité

2) Anticipation (pour pouvoir saisir l'opportunité) :

- la planification des reconstructions
- la planification organisationnelle

3) Accompagnement

Axes de travail dans RAITAP

1) Fenêtre d'opportunité

2) Anticipation (pour pouvoir saisir l'opportunité) :

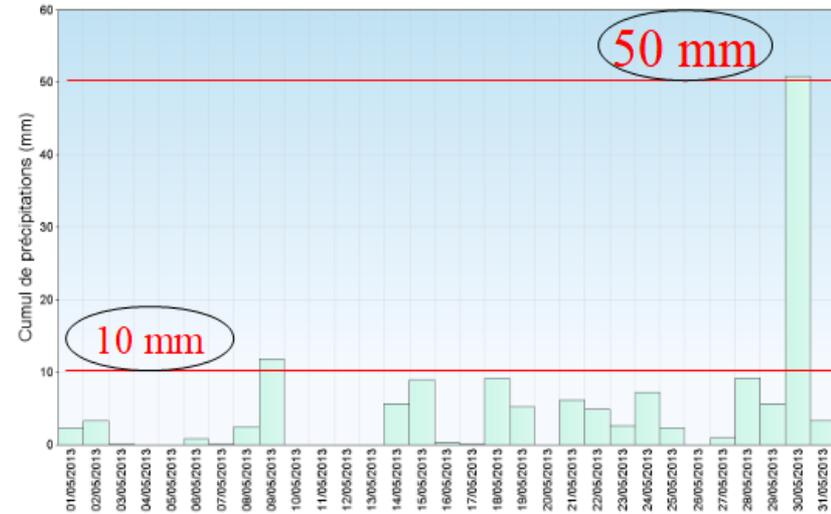
- la planification des reconstructions
- la planification organisationnelle

3) Accompagnement

Témoignage

Jean-Hugues VOS, chef de pôle territorial à la DDT de Haute-Garonne

En 2013 : **chef de la mission post-crue** à la DDT des Hautes-Pyrénées



Station météo de Tarbes :
 15 juin : 22,6°C
 16 juin : 29,8°C

Crues du 18 juin 2013

Hautes-Pyrénées



Notre angle de vue des REX

I- Quelle(s) organisation(s)

II- Avec quelle ingénierie

III- Quelles transpositions possibles ?

Une organisation ad hoc

Des cellules interministérielles spécialement constituées

- au niveau national
- au niveau local
- ◆ les missions d'inspection :
 - évaluation des dommages
 - validation des budgets alloués au relèvement
- ◆ les missions d'organisation et de suivi de la reconstruction

Une organisation ad hoc

Québec

Secrétariat à la coordination
interministérielle

+

Bureau de la Reconstruction et
de la Relance économique

**Décision nationale,
instances à deux niveau**

Décision : J+3 et J+15

Durée : 2 ans

Lien direct avec le Premier
ministre

Budget = fonds dédié, imputé
directement sur la dette
nationale

Les grandes décisions de
réaménagement important du
territoire sont prises par la
puissance publique

Une organisation ad hoc

Cellule interministérielle de la reconstruction du Gard en 2002

Décision nationale pour une cellule de niveau local

Décision : J+11

Durée : 1 an

Motivation : organisation des aides financières

Objectifs : point d'entrée/relais ; cohérence dans le traitement des dossiers ; information auprès des ministres

→ mobilisation rapide des crédits

Une organisation ad hoc

Mission interministérielle en
Hautes-Pyrénées

Initiative locale

Créée immédiatement après la crise, 3
mois de suivi de la crise puis 2 ans

Objectif : fluidité et coopération DDT-
préfecture

Coordination de l'ensemble des
services

Guichet unique à la DDT pour tous les
co-financeurs, Comité des financeurs

Accompagnement des collectivités

COFIL inondation : tous services de
l'Etat, partenaires, collectivités,
banques

Création d'outils (de suivi,
d'instruction de dossiers, de partage
d'information)

La prise en main par les élus locaux

Quimperlé

Des équipes municipales successives investies, avec une continuité d'action

Des liens avec des ambitions pour le territoire (vision plus large que le risque)

→ A l'échelle d'une commune

→ Appuis services Etat : mission d'inspection, DDE (puis, dans une moindre mesure, DDTM), ABF

→ 2 crues en une décennie

La prise en main par les élus locaux

Aménagement des berges de l'Isole porté par la commune de Quimperlé



La future place en juillet 2012 (cour de l'école)



La place en août 2016 lors du festival des Rias



Les berges en 2008



Les berges en décembre 2016



Juillet 2015



Mars 2016

La population

- La concertation avec la population : possible uniquement dans un cadre clair
- Besoin de réponses rapides, de conseils
- Pédagogie : le « retour à la normale » ne sera pas le retour à l'identique

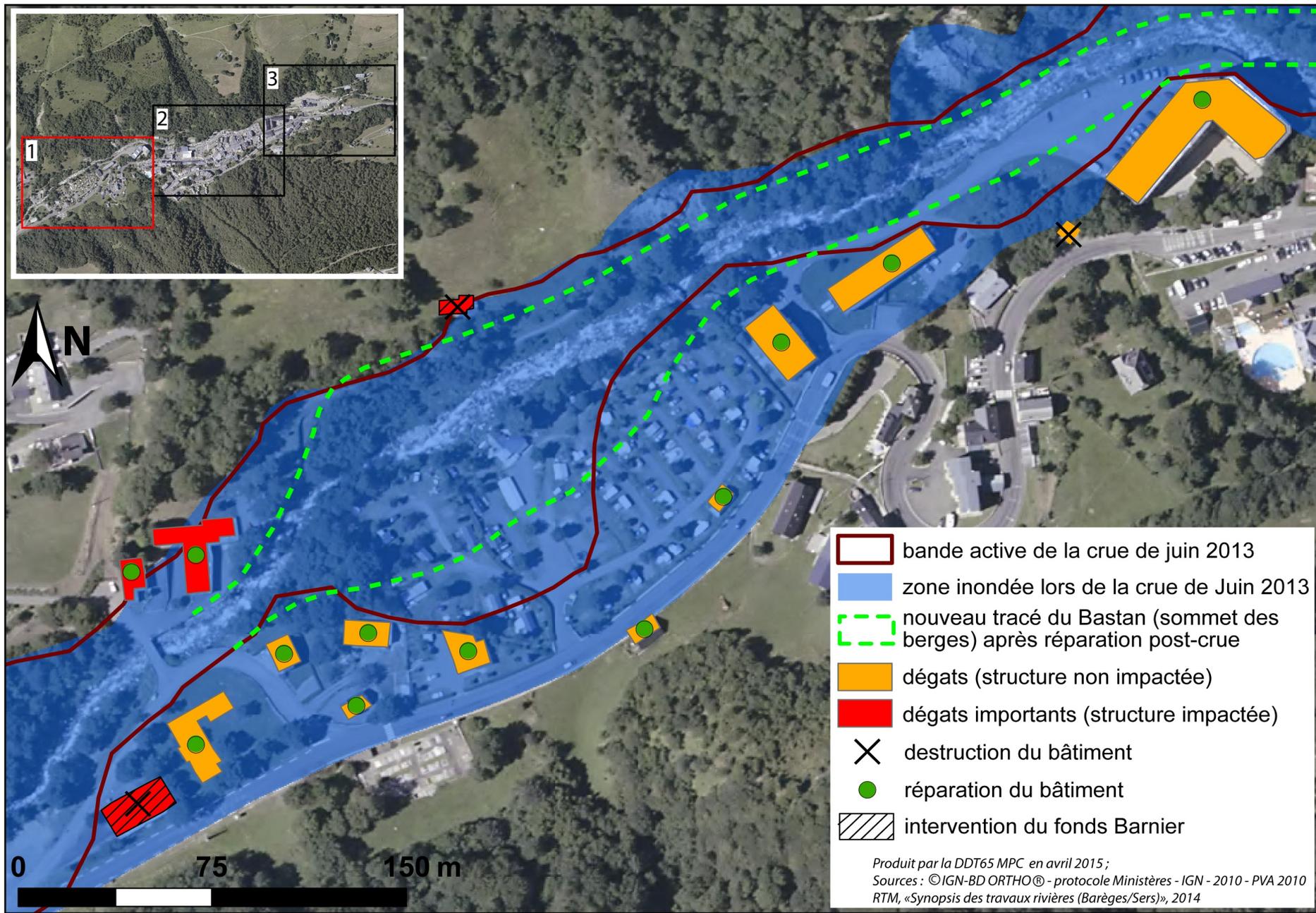
Ingénierie opérationnelle et prise de décision

Une organisation multi-scalaire pilotée qui structure l'ensemble des actions indispensables: études techniques, volet financier - aides et suivi des marchés, volet réglementaire (procédures allégées), information - concertation

Une ingénierie compétente mobilisable facilement pour engager ces 1^{er} réflexions (convention,...)

Les élus, maillon indispensable d'une prise de décision éclairée par des scénarios « innovants » associant tous les acteurs concernés

Cartographie de l'aléa et du bâti impacté par la crue de juin 2013 (secteur 1)



Ingénierie opérationnelle et prise de décision



Sommières :

Opposition sur la relocalisation du supermarché.

3 ans plus tard et deux crues

Fragilité des dispositifs : l'importance des individus

A Quimperlé : un maire médecin urgentiste et un chargé de mission risques pompier volontaire

Dans le 65 : un chef de bureau qui s'est forgé une expérience à la Réunion

A Chicoutimi François Morneau, coordonnateur au Bureau de la Reconstruction et de la Relance Économique. Il a été actif dans les cellules de crise de l'événement du Saguenay, et au cœur des équipes de planification et de réalisation des travaux de reconstruction sur l'arrondissement de la Baie.

Terrains favorables

Des territoires préparés

→ crues cévenoles : les territoires du sud étudiés ont été surpris par l'ampleur des événements, mais connaissent malgré tout l'existence d'un risque

→ dans les Hautes-Pyrénées, avertissement l'année précédente en plus sectorialisé ; à l'inverse, dans la Somme, la méconnaissance totale de la période de retour de la crue et la complexité du phénomène a empêché tout projet de territoire (d'abord : récolte d'informations sur l'aléa)

→ contre-exemple : une des communes du Saguenay. Mais l'ampleur des dégâts et du risque potentiel pour les vies humaines a impliqué des mesures particulières.

→ existence de syndicats mixtes en charge du risque

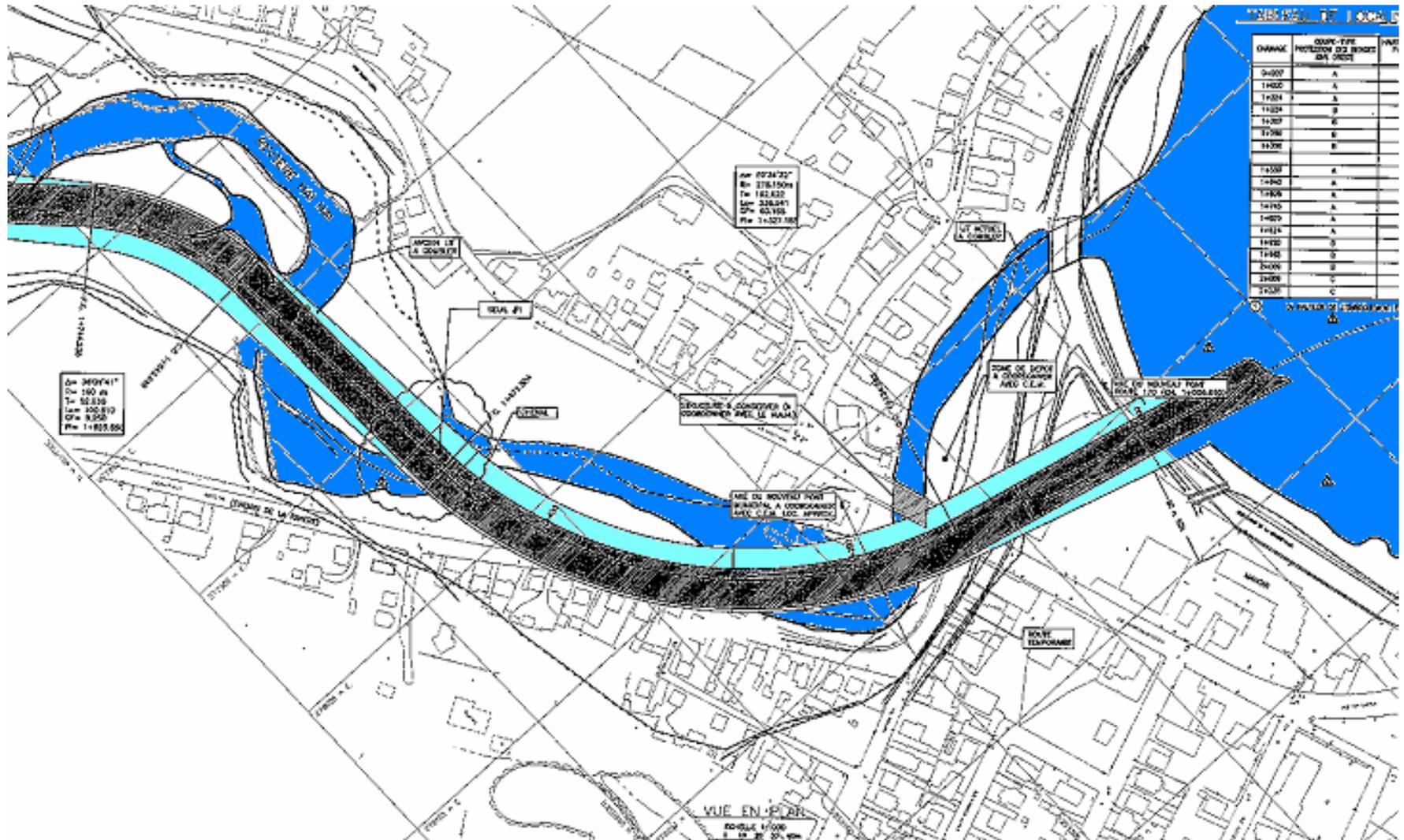
La plus-value pour les territoires

Une amélioration globale de la résilience (en plus des seules reconstructions de bâtiments moins vulnérables)

- des projets à la bonne échelle intégrant les influences amont-aval, qui allient travaux hydrauliques, durcissement des réseaux et fonctionnalités socio-économiques du territoire
- l'installation ou le renforcement de coopérations (Etat / collectivités / opérateurs locaux ou entre collectivités et émanations EPCI)

Ville de la Baie – rivière Ha Ha

La nouvelle rivière, un axe structurant la trame urbaine





La Baie

- 1- Dragage de l'estuaire
 - 2- Redéfinition du lit de la rivière
 - 3- Protection des berges
 - 4- Réaménagement de la plaine inondable
 - 5- Reconstruction d'un segment de route
 - 6- Construction d'un pont
- MTQ

LA BAIE

RIVIÈRE Ha! Ha!

SECTEUR AVAL

0 0,5 kilomètre

- 7- Reconstruction du réseau d'aqueduc et d'égout
 - 8- Reconstruction d'un pont municipal
 - 9- Reconstruction de segments de route
 - 10- Reconstruction du quartier commercial
 - 11- Aménagement d'un nouveau quartier résidentiel
 - 12- Réaménagement de terrains à vocation résidentielle
 - 13- Redéfinition du lit des rivières et stabilisation de berges
- Municipalité de Ville de la Baie

- 14- Reconstruction de la conduite d'eau de l'usine
 - 15- Construction d'un bassin de sédimentation
 - 16- Construction d'un barrage
 - 17- Protection des berges et stabilisation des falaises
 - 18- Chenalisation et dragage de la rivière (7 km)
- Stone-Consolidated

Début de capitalisation

Un réseau constitué suite à la journée technique de décembre 2016

2 réunions à ce jour (2016 et 2017) :

- facteurs favorables pour une reconstruction résiliente (échelles des mesures à mettre en place et association des populations correspondante, organisations, mesures temporaires, légitimité, intensité/fréquence de l'aléa comme élément déclencheur, importance de la concertation)
- construction d'un modèle de REX de long terme



Cerema

Merci de votre participation

www.cerema.fr

→ actualités et services/nos projets